



**L'élu et le paysage :**  
**Comprendre et mesurer les valeurs économiques du paysage**  
14 novembre 2014 - Grande Arche de La Défense, Paroi Sud, Salle 2

## **Résumé des interventions**



### ► Introduction.

Jean-Marc MICHEL, directeur général de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie,  
Christophe DEGRUELLE, président de la communauté d'agglomération de Blois, Agglopolys, professeur à l'école supérieure de la nature et du paysage de Blois.



### ► Quelle valeur économique pour le paysage ?

Walid OUESLATI, économiste de l'environnement à l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE).

La mesure de la valeur dans l'absolu d'un paysage n'a guère de sens, en revanche l'évaluation des coûts et des bénéfices associés du fait de l'intervention publique est indispensable. L'évaluation économique des paysages trouve son intérêt car elle met à disposition du décideur public des indicateurs monétaires de la valeur générée par son intervention, et qui soient immédiatement comparables aux coûts. Les institutionnels, comme les consommateurs, expriment des préférences paysagères basées sur la recherche d'un bien commun qui donne sens aux lieux où ils vivent. Plus qu'un spectacle ou une belle vue, le paysage est demandé en tant que cadre de vie où s'expriment des intérêts et attentes divergents. La demande de paysage pose ainsi une question économique : Y a-t-il un système de valeurs qui les guident vers une meilleure occupation de l'espace? Est-il possible de surmonter les divergences inévitables dans les préférences individuelles et dans les sens attribués au paysage ? Cet exposé passera en revue les principales méthodes d'évaluation des préférences paysagères. Sur la base de quelques exemples d'évaluation, on soulignera les principales difficultés conceptuelles et opérationnelles.

\* \* \*



Crédit : Lionel Pagès

### ► **Le paysage, composante majeure de la dynamique économique locale.**

François TACQUARD, président de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin.

François Tacquard, élu local, président de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin, est très investi depuis de nombreuses années sur la problématique du développement local ; il a fait du paysage un élément majeur de toute politique territoriale. Il apportera, à travers l'exemple de la Vallée de Saint-Amarin, l'illustration de la valeur du paysage dans la dynamique économique locale : le paysage, en tant qu'élément d'attractivité et de l'identité locale, crée de l'activité et de l'emploi, il est au cœur de toute problématique territoriale.

\* \* \*

### ► **Le paysage comme ressource économique des territoires.**



Introduction des travaux de Magali TALANDIER par Emmanuel RAOUL, Secrétaire permanent du Plan Construction Urbanisme Architecture (PUCA).

Le PUCA est un service de recherche incitative et d'expérimentation interministériel rattaché au ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et au ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité.

Depuis 2003, il mobilise la recherche pour apporter des éléments de réponse aux acteurs territoriaux sur les questions de développement local et sur la manière de concilier dans leurs stratégies de développement les exigences, parfois contradictoires, du court et du long terme entre :

- des enjeux de développement local (développement économique, emploi, habitat, déplacement, etc.),
- des enjeux globaux (de préservation des ressources, de changement climatique et d'effet de serre, de lutte contre les inégalités sociales économiques et écologiques, etc.).

Les questions de préservation des grands sites naturels et les sites de l'UNESCO ont conduit le PUCA à s'interroger sur le mode de développement local original qu'ils génèrent, un mode de développement qui met en amont la préservation de la ressource du patrimoine dans une approche éco-responsable. Le PUCA engage tout un ensemble de travaux de recherche dans ce sens. Au préalable, il est apparu essentiel de mieux connaître la valeur des aménités culturelles et naturelles, de pouvoir estimer leurs effets sur le développement local, et cela si possible pour l'ensemble du territoire métropolitain. Comment estimer par exemple les retombées socioéconomiques de l'existence de paysages de qualité, d'un climat agréable, l'effet du littoral, mais aussi des aménités patrimoniales, des aménités récréatives ?

C'est le travail que le PUCA a confié à Magali Talandier du laboratoire PACTE, et dont les résultats vous sont présentés aujourd'hui.



Magali TALANDIER, Maître de conférence en aménagement et urbanisme, UMR Pacte, Université de Grenoble.

Les résultats présentés et discutés par Magali Talandier sont issus d'un travail de Recherche mené pour le PUCA<sup>1</sup> visant à analyser les interactions entre les aménités naturelles et les dynamiques socio-économiques productives et

<sup>1</sup> TALANDIER Magali (2014). « Retombées socio-économiques des aménités naturelles et culturelles dans les territoires de France métropolitaine. » Rapport au PUCA, juin 2014.

résidentielles selon les types de territoires. Ce travail apporte des éléments nouveaux de compréhension concernant les facteurs du développement territorial, de la métropole aux espaces ruraux. Les résultats obtenus invitent à reconsidérer les paysages comme de véritables ressources économiques et non pas seulement comme des attributs territoriaux coûteux à entretenir. Le rôle des aménités naturelles et culturelles, ressources fragiles, sur le développement économique résidentiel, touristique et présentiel des territoires se confirme sur l'ensemble des territoires. Mais ce travail souligne également l'impact sur les activités de production, notamment dans les grandes métropoles françaises.

\* \* \*



### ► **Quand la prospective territoriale donne à voir le paysage.**

Stéphane CORDOBES, Responsable de la prospective et des études au Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), chercheur à l'École normale supérieure de Lyon, laboratoire environnement, villes, sociétés, UMR 5600 CNRS.

Le paysage apparaît souvent absent des réflexions prospectives et aménagistes. Trop peu considéré dans les diagnostics, mal exploré dans ses évolutions possibles, non priorisé parmi les enjeux importants. Pour autant la compréhension et les représentations que ces approches produisent des territoires et de leurs futurs ont évidemment une dimension paysagère dont la présence semble moins procéder d'une intention et d'un choix rationnel que d'être une résultante visuelle et esthétique. Le paysage est donc bien là au cœur de la réflexion, mais il demeure voilé, faute d'avoir été objectivé en tant que tel.

Territoires 2040 n'échappe pas à la règle. Le programme de prospective lancé par la Délégation interministérielle à l'aménagement des territoires et à l'attractivité régionale (DATAR) et poursuivi par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) n'a pas fait du paysage un objet d'investigation à part entière. Néanmoins, si l'on y est attentif, on voit surgir subrepticement des analyses et descriptions prospectives, une véritable galerie des paysages de la France en train de se construire : paysages urbains des métropoles et des villes, paysages plus hybrides des espaces périurbains, paysages plus naturels ou cultivés des espaces de faible densité, paysages plus arides des territoires industriels, paysages singuliers des hubs, lieux de transit et espaces de flux. Autant de représentations qui, discrètement, sont constitutives de notre manière d'appréhender les territoires, de leur valeur, de leur possible attractivité et qu'il paraît opportun d'interroger.

\* \* \*

En s'appuyant sur son expérience locale en tant que président de la communauté d'agglomération de Blois, sur son poste d'observateur national en tant qu'administrateur de l'Assemblée des Communautés de France et sur ses enseignements et travaux de recherche à l'école supérieure de la nature et du paysage de Blois, Christophe Degruelle interviendra en réaction à chacune des interventions tout au long de la matinée.